

CERTISYS, depuis toujours votre expert du BIO

Qui sommes-nous ?

Un expert engagé de l'agriculture biologique

Pionnier de la certification BIO en Belgique, CERTISYS a participé, dès 1991, à la rédaction des réglementations biologiques et de référentiels reconnus. Nous contrôlons et certifions des systèmes officiels de l'agriculture biologique mais aussi des cahiers de charges écologiques et équitables privés.

Une entreprise locale et proche de vous

Nous accompagnons le développement de vos activités BIO en Belgique, en Europe et à l'international. Nos auditeurs travaillent localement en toute connaissance de votre terroir.

Un organisme éthique et indépendant

Notre mission est de lutter contre les fraudes et de garantir la crédibilité du BIO grâce à des informations, des audits et des certifications fiables et indépendants.

Nous faisons partie du Groupe ECOCERT



Notre priorité est d'agir pour un monde durable, en favorisant notamment le BIO. Grâce à ECOCERT, nous vous proposons de nouvelles certifications complémentaires du BIO à impact positif pour l'environnement et la société.

40 ans
d'expertise

100%
engagement
BIO

Plus de
3500
opérateurs
nous font
confiance

CERTISYS, votre partenaire en agriculture biologique

Nos collaborateurs vous accompagnent tout au long de votre démarche d'engagement BIO en partageant leurs connaissances.

Un accès à de nombreux marchés

Vous souhaitez combiner votre certification BIO avec d'autres systèmes ? Grâce à ses partenariats, CERTISYS peut vous offrir des services comme Biogarantie®, Ecogarantie®, COSMOS®, Demeter®, le commerce équitable et autres partenaires du commerce durable ainsi que des accès aux marchés internationaux (Canada, Corée, Europe, Japon, USA, etc.).

Des outils à votre disposition

- Un site web riche en contenus et mis à jour régulièrement
- Un accès à tous vos documents en ligne sur MyCertisyS
- Des guides pratiques résumant la Réglementation BIO
- Notre rapport annuel
- Des e-mailings personnalisés pour vous informer des dernières actualités



Une valorisation de votre activité

- Grâce à notre outil de recherche en ligne, tous les certificats BIO accordés par CERTISYS, par opérateur ou par numéro de certificat, sont consultables, par tous, en toute transparence.
- Des affichettes BIO sont à votre disposition pour renforcer la crédibilité de vos produits BIO.



Le BIO, au ❤️ de notre métier d'organisme de certification



BE-BIO-01-CERTISYS
LU-BIO-06-CERTISYS
XXX-BIO-128-CERTISYS

Le BIO c'est quoi ? Une méthode de production

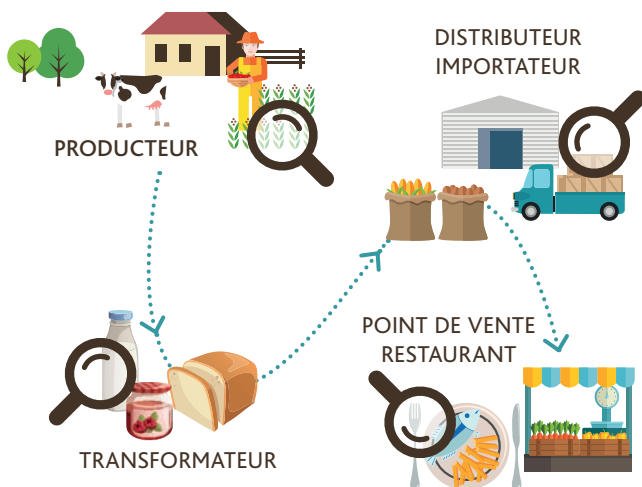
L'agriculture biologique est une méthode de production respectueuse de l'homme, des animaux et de l'environnement. Se basant sur les cycles naturels, elle maintient la biodiversité et améliore la fertilité des sols. Les produits phytopharmaceutiques et engrais de synthèse chimiques ainsi que les OGM sont interdits. Les antibiotiques et les additifs sont strictement limités.

Le BIO est une appellation protégée.

Les règles concernant ce mode de production sont harmonisées dans des Règlements européens et chaque Etat membre est responsable de son application.

CERTISYS est reconnu et agréé en tant qu'organisme de contrôle et de certification par les Autorités régionales belges et luxembourgeoises et est accrédité par le Ministère des Affaires économiques (BELAC n°093 PROD). CERTISYS est également reconnu par l'Union européenne pour la certification BIO en Afrique.

La filière BIO sous contrôle



Votre démarche vers le BIO en 4 étapes

1. Informez-vous

Découvrez nos guides pratiques sur notre site et consultez la réglementation BIO.



Nos tarifs sont accessibles en toute transparence. Estimez le coût du contrôle de votre activité grâce au devis en ligne.

2. Enregistrez-vous

Engagez-vous en nous envoyant la notification d'activité et le contrat signé (un seul exemplaire) ainsi que les formulaires relatifs à votre activité (parcelles, descriptif, etc.)

3. Faites-vous contrôler

Rendez-vous avec votre auditeur CERTISYS pour la première visite (contrôle d'agrément).

4. Soyez certifié

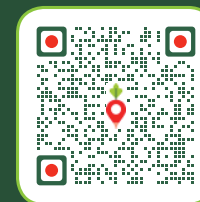
Dès que votre activité est en conformité, vous recevrez votre certificat BIO.

Communiquez et commercialisez vos produits

Les produits BIO repris sur votre certificat peuvent bénéficier de l'appellation BIO (logo, certificats, étiquetage, documents de communication, etc.).

Votre auditeur suivra votre activité tout au long de l'année. Il vous rendra plusieurs visites par an, lors de contrôles sur rendez-vous et inopinés.

Rendez-vous
sur la page
«Mon activité»
de notre Site Web
et trouvez toutes
les informations nécessaires
pour commencer votre activité
en BIO avec nous



Notre équipe multilingue répond à toutes vos questions :

BOLINNE

Rue Joseph Bouché 57/3 - B-5310 Bolinne
☎ 32(0)81 600 377

GENT

K. Maria Hendrikaplein 5-6 - B-9000 Gent
☎ 32(0)9 245 82 36

BRUXELLES SIÈGE SOCIAL

Square de Meeûs, 35 - B-1000 Bruxelles

📧 info@certisys.eu

🌐 www.certisys.eu

Retrouvez-nous également lors de journées professionnelles, d'évènements ou de salons BIO !

